



CALENDRIER DES PAYES

MODIFICATION

FLASH INFO :

FO Justice vous informe que la date de mise en valeur de la paye du mois d'avril est décalée au 27. Le nouveau calendrier de la Direction Générale des Finances Publiques est ainsi établi pour l'année 2023.

MOIS	DATE DE REMISE	DATE DE VALEUR
DÉCEMBRE 2022	19*	21
JANVIER	25	27
FÉVRIER	22	24
MARS	27	29
AVRIL	25	27
MAI	25	29
JUIN	26	28
JUILLET	25	27
AOÛT	25	29
SEPTEMBRE	25	27
OCTOBRE	25	27
NOVEMBRE	24	28
DÉCEMBRE 2023	18*	20

* Date traditionnellement avancée pour les fêtes de fin d'années.

FO Justice – le 26 Avril 2023

